VILLE DE ROYAN



DECISION

Concernant la fixation des tarifs pour les animations au Palais des Congrès (« Thé dansant » et « Café du Palais ») =°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

 de fixer les tarifs concernant les animations au Palais des Congrès (« Thé dansant » et « Café du Palais ») comme suit :

BAR

DAK	
- <u>Boissons fraiches</u>	
Coca	3,00€
Orangina	3,00 €
Sprite	3,00€
Schweppes	3,00 €
Schweppes Agrume	3,00 €
Ice Tea	3,00 €
Jus de fruits	3,00 €
Diabolo	3,00 €
Sirop à l'eau	2,50€
Limonade	2,00€
Vittel	2,00€
Perrier	2,50 €
Sirop supplément	0,50 €
- Bières bouteilles	
Leffe	4,00€
Hoegaarden	4,00€
Desperado	4,50 €
Bush	4,50 €
Carolus	4,50 €
Trimel Karmelite	4,50 €
Kwak	4,50 €

- <u>Bières pr</u>		
	Leffe	3,00€
	Hoegaarden	3,00€
	Galopin « leffe ou Hoegaarden »	1,50€
- Boissons	<u>chaudes</u>	
	Café	1,20€
	Thé	2,00€
	Chocolat	2,00€
	Café + 2 Viennoiseries	3,00€
	Thé + 2 Viennoiseries	4,00€
	Chocolat + 2 Viennoiseries	4,00€
- Apéritifs	et Alcools	
' 	Martini	4,00€
	Pineau des Charentes	4,00€
	Lilet	4,00€
	Cidre	3,00€
- <u>Carte de</u>	s Vins	
Odice de	Verre de Blanc, Rouge ou Rosé	3,00€
	Bouteille Blanc, Rouge ou Rosé	15,00 €
	Bouteille Cidre	9,00 €
	Bouteille de Champagne	45,00 €
	boutome de enampagne	.5,000
- <u>Snack</u>	Tartine	3,00 €
	Pizza	10,00€
	Pizza sandwich	6,50€
	Gratin dauphinois Ciabatta Sandwich	8,00 € 8,00 €
	Assiette « Charcuterie »	
		10,00€
	Assiette « Fromage »	10,00€
	Sunday Caramel	2,50€
	Café gourmand (1 rocher+1 cannelé + 1 fondant)	5,00€
	Chocolat ou thé gourmand	6,00€
	(1 rocher + 1 cannelé + 1 fondant)	
	Forfait boisson chaude +	4,00€
	2 Mini viennoiseries	
- Repas su	<u>r commande</u>	10.00
	Plateau repas	18,00€
	Sandwich « classique »	4,50 €
	Sandwich « supérieur »	6,00€
	Pâtisserie	4,00€

THE DANSANT

- Entrée (avec 1 boisson + 1 pâtisserie) 12,00 €

SOIREE CAFE DU PALAIS

- Formule spectacle (assiette + boisson) 15,00 €

- Formule spectacle (assiette + boisson 19,50 €

+ café gourmand)

- d'encaisser la recette correspondante aux comptes 706322, 706320 et 706321 – fonction 952 sur le Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 08 décembre 2016

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 5 janvier 2017 Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Patrick MARENGO